



**Rapport de la réunion de Coordination du Projet de Démonstration n°3 du  
CCLME : Cogestion transfrontalière des espèces côtières migratrices qui  
sont importantes pour les pêches artisanales benthopélagiques côtières  
(mulet, courbine et le tassergal) en Mauritanie et Sénégal  
(Maroc + Gambie)**

-----  
**Du 30 au 31 Août 2012**  
**Salle de réunion de l'Unité Régionale de Coordination**  
**du projet CCLME, Dakar, Sénégal**

**Août 2012**

## **Table des matières**

<b>1. INTRODUCTION (ORGANISATION DE LA REUNION ET ADOPTION DE L'AGENDA) .....</b>	<b>1</b>
<b>2. OBJECTIF DE LA REUNION DE COORDINATION .....</b>	<b>1</b>
<b>3. PROJET DE PROTECTION DU GRAND ECOSYSTEME MARIN DU COURANT DES CANARIES (GCP/INT023/GFF) ET PROJET DE DEMONSTRATION N°3 DU CCLME.....</b>	<b>1</b>
<b>4. PRESENTATION DU PROJET PARTAGE .....</b>	<b>2</b>
<b>5. LE PROTOCOLE D'ACCORD (LOA) ENTRE LA FAO ET L'UICN-MAURITANIE .....</b>	<b>3</b>
<b>6. COLLABORATION ENTRE CSRP/PROJET COGESTION &amp; AMP ET L'UICN-MAURITANIE .....</b>	<b>3</b>
<b>7. COORDINATION ENTRE LES DIFFERENTS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DES DEUX PROJETS.....</b>	<b>4</b>
<b>8. CLOTURE.....</b>	<b>5</b>
<b>ANNEXE N°1 : LISTE DES PARTICIPANTS.....</b>	<b>6</b>
<b>ANNEXE N°2 : AGENDA .....</b>	<b>7</b>
<b>ANNEXE N°3 : TABLEAU DE COFINANCEMENT D'ACTIVITES 2012 -2013 COMMUNES ADOPTEES .....</b>	<b>9</b>

## **1. Introduction (Organisation de la réunion et adoption de l'Agenda)**

1. La réunion de coordination du Projet de Démonstration n°3 du CCLME "*Cogestion transfrontalière des espèces côtières migratrices qui sont importantes pour les pêches artisanales benthopélagiques côtières (mulet, courbine et le tassergal) en Mauritanie et Sénégal*" s'est tenue les 30 et 31 Août 2012 dans la salle de Conférence de l'Unité Régionale de Coordination (URC) du projet CCLME à Dakar, Sénégal.

2. La réunion a été présidée par Mr. Ould Baba Mohamed Lemine, Coordinateur de Programmes de l'UICN-Mauritanie. Mr. Aboubacar Sidibé, Responsable de la Composante Ressources Marines vivantes du projet CCLME et Mr Matthieu Bernardon, Expert de la FAO aux projets CopeMed II & ArtFiMed ont été désignés comme rapporteurs de la réunion. Les participants à cette réunion étaient composés des partenaires de la CSRP et de l'UICN-Mauritanie. La liste des participants est présentée à l'**Annexe 1**.

3. Les différents points inscrits à l'ordre du jour de la réunion ont été passés en revue et les participants ont adopté le projet d'agenda présenté à l'**Annexe 2**.

## **2. Objectif de la réunion de Coordination**

4. Mr Aboubacar Sidibé a présenté l'objectif global ainsi que les termes de référence (TDRs) de la réunion. Il a rappelé que l'objectif de cette réunion était d'évaluer la situation de l'avancement des activités du projet de Démonstration n°3 du CCLME en coordination avec les différents partenaires techniques et financiers impliqués. Mr Sidibé a aussi rappelé le contenu des termes de référence de la réunion qui concernaient les points suivants :

- Informations générales sur le projet Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (GCP/INT023/GFF). Situation et prochaines échéances
- Situation sur la mise en œuvre des activités du projet de démonstration n°3 du CCLME et Plan de travail 2012-2013
- Informations sur le projet PARTAGE (activités, plan de travail et prochaines échéances)
- Suivi du protocole d'accord (LoA) entre la FAO et l'UICN-Mauritanie (Produits et rapports, suivi et coordination, aspects administratifs et financiers)
- Coordination entre les différents partenaires techniques et financiers des deux projets (sur la base d'activités communes).

## **3. Projet de Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (GCP/INT023/GFF) et Projet de Démonstration n°3 du CCLME**

5. Mr Aboubacar Sidibé a fait une présentation sur la situation actuelle du Projet CCLME ainsi que les prochaines échéances dans la mise en œuvre des activités dudit projet. Il a donné un aperçu global du projet CCLME avec des informations disponibles pour une bonne compréhension du projet dans son ensemble. Il a présenté les composantes du projet, les cinq projets de démonstration, les huit groupes de travail et les activités liées aux campagnes écosystémiques dans la région CCLME qui vont fournir des contributions au processus de l'Analyse Diagnostic Transfrontalière (ADT). Il a rappelé que l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) préliminaire qui avait été élaborée pendant la phase préparatoire du projet CCLME a identifié un grand nombre d'actions prioritaires réparties selon les trois principales catégories de problèmes à résoudre : (i) déclin des ressources

marines vivantes, dégradation de l'habitat et perte de la qualité de l'eau. En termes d'échéance, Mr Sidibé a précisé que l'Unité Régionale de Coordination du CCLME va continuer à suivre la mise en œuvre des projets de démonstration du CCLME, poursuivre les différentes réunions des Groupe de travail, finalisation de la mise en place des Comités Interministériels Nationaux (CIN) dans les pays membres et surtout élaboration de la première version mise à jour et améliorée du document ADT.

6. Le niveau de mise en œuvre des activités planifiées en 2011 et 2012, les résultats obtenus et un projet de plan d'activités 2013 du projet de Démonstration n°3 du CCLME ont été présentés par Mr Aboubacar Sidibé. Il a rappelé que ce projet de démonstration a été identifié en 2006 par la Mauritanie et le Sénégal comme une question transfrontalière prioritaire dans l'ADT préliminaire du projet CCLME dont l'objectif est d'établir une gestion coopérative plurinationale de trois espèces côtières benthopélagiques (mulet cabot *Mugil cephalus*, courbine *Argyrosomus regius* et le tassergal *Pomato saltatrix*) et d'en montrer les bénéfiques. Mr Sidibé a aussi informé les participants sur le retard de la mise en œuvre du projet de démonstration n°3. En effet, c'est à partir de 2011 que l'URC du projet a pu être complètement opérationnelle et que la mise en œuvre du projet a pu être initiée. Par la suite, un Protocole d'Accord (LoA) a été signée entre la FAO et l'UICN-Mauritanie le 23 Juin 2011, pour la mise en oeuvre d'une première série d'activités.

7. Les participants suite à ces présentations ont souligné la question de disponibilité et d'accès aux données et informations collectées dans le cadre des campagnes écosystémiques réalisées dans la zone nord ouest africaine par le projet CCLME et surtout le lien entre ces informations et les projets de démonstration du CCLME (par exemple le cas du projet de Démo n°3). A cette question, Mr Sidibé a précisé qu'une charte pour l'accès et l'utilisation des données (ou informations) est actuellement en cours d'élaboration et de validation au niveau des pays membres et partenaires impliqués dans la collectes des ces données. Il a aussi souligné que tous les projets de Démonstration de CCLME peuvent directement accéder à ces données et informations dans le cadre de leur mise en œuvre pour l'atteinte de l'objectif global du projet CCLME.

#### **4. Présentation du Projet PARTAGE**

8. Mr Mika Diop, qui assure l'interim de la coordination du projet pour l'UICN, suite au départ du coordinateur du projet, a fait une présentation sur le projet PARTAGE. Le projet a été initié pour une durée de cinq ans. Il a débuté en 2008 et disposait de 3 sources de cofinancements :

- PRCM phase II : Juin 2008 à juin 2012 : Environ 870 000 € :
- Projet Cogestion-AMP AFD/CSRP : A partir de juin 2010, avec une période d'exécution jusqu'au 30/06/2013, Montant de 450 000 € ciblé sur les activités des Composante 1 (Recherche) et 2 (Aménagement) du Projet PARTAGE.
- CCLME/FAO : A partir de juillet 2011. Montant initialement prévu 250 000 US\$. Un Protocole d'accord a été signé entre l'UICN et la FAO en juin 2011 pour un montant de 38 950 US\$ (15,6% du montant du cofinancement prévu) pour le démarrage des appuis du CCLME au Projet PARTAGE.

9. Il a été mentionné que le projet a fait face à des retards dans sa mise en oeuvre suite au départ du coordinateur du projet en février 2012. Cette situation est en cours de résolution, puisqu'une demande à été transmise au projet AMP cogestion, pour le financement de ce poste qui était auparavant pris en charge sur le budget du PRCM.

10. Concernant les activités, le projet a déjà atteint des résultats importants et notamment :

- Les diagnostics participatifs de la pêche de mullet en RIM et au Sénégal ont été finalisés et validés;
- Le Plan d'aménagement de la pêche de mullet en RIM et au Sénégal ont été finalisés et transmis pour adoption
- Le diagnostic participatif pour la pêche de Courbine est achevé et validé en RIM
- Le diagnostic participatif pour la pêche de Tassergal est achevé et validé au Sénégal,

11. Mr Diop a aussi présenté le plan d'action pour l'année 2012-2013 du projet PARTAGE dans toutes ses composantes. Ce plan d'action d'un budget d'environ 300 000 € financé par le projet AMP Cogestion a été transmis pour Avis de non objection à l'AFD. Les priorités du projet concernent notamment l'adoption des PAP mullet, la finalisation des PAP courbine, et la capitalisation des processus d'aménagement des pêcheries, ainsi que la prise en charge de la coordination régionale du projet.

## **5. Le Protocole d'Accord (LoA) entre la FAO et l'UICN-Mauritanie**

12. Mr Aboubacar Sidibé a présenté le Protocole d'Accord (LoA) qui a été signée entre la FAO et l'UICN-Mauritanie le 23 Juin 2011. Dans le cadre de ce Protocole, la FAO verse à l'UICN-Mauritanie une contribution financière pour la réalisation des activités du projet du Démo n°3 qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail du CCLME (GCP/INT023/GEF) en relation avec les activités exécutées par le Projet d'Appui à la Gestion des Pêches Artisanales Transfrontalières - UICN/Projet PARTAGE.

13. Il a été souligné que le retard constaté dans l'application du Protocole d'Accord était surtout lié au départ du Coordinateur du projet PARTAGE pour cause de fin de contrat et le retard dans le recrutement d'un autre coordinateur qui serait toujours en cours. Toutefois, il est à préciser que les premiers rapports préliminaires requis dans le cadre de ce Protocole d'Accord ont déjà été envoyés par l'UICN-Mauritanie à l'Unité Régionale de Coordination du projet CCLME qui doit maintenant envoyer ses commentaires et avis dans les plus brefs délais en vue de poursuivre la mise en œuvre des autres activités dans le cadre de la LoA.

## **6. Collaboration entre CSRP/Projet Cogestion & AMP et l'UICN-Mauritanie**

14. Mr Philippe Tous, Coordinateur du Projet « Cogestion et AMPs » (Projet d'appui à la Commission Sous Régionale des Pêches pour le développement d'initiatives de cogestion et pour l'intégration des Aires Marines Protégées dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'ouest), financé par l'AFD en appui à la CSRP, a présenté le projet, ses objectifs et ses différentes composantes. Dans le cadre de la composante 1, appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'aménagements, le projet AMP et cogestion apporte un appui d'un montant total de 450 000 € au projet Partage. Dans le cadre de la composante 2, Appui à la révision des plans d'aménagement et plans de gestion, le projet AMP et Cogestion apporte un appui complémentaire au projet Partage de 110 000 €, ciblé sur l'élaboration du PAP courbine en Mauritanie.

15. Il a également expliqué le système contractuel qui lie la CSRP et l'UICN-Mauritanie. Un contrat de maîtrise d'oeuvre a été signé avec l'UICN Mauritanie pour toute la durée du projet, et les fonds sont mis à disposition de l'UICN sous forme d'avance sur la base de Plans d'Actions Budgétisés annuels. En contrepartie l'UICN remet à la CSRP un rapport d'activité semestriel et un rapport technique et financier complets à la fin de chaque année, en même temps qu'elle soumet le plan d'action budgétisé annuel suivant, que la CSRP soumet à l'AFD pour avis de non objection. Ce mécanisme permet une grande souplesse dans la mise en oeuvre des activités, tout en permettant un contrôle précis des activités et du financement, puisque les contrats passés par l'UICN avec d'autres opérateurs sont soumis à la CSRP pour validation. Il a également expliqué que les deux premiers PAB (2010-2011 et 2011-2012) faisaient l'objet de cofinancement du PRCM, lequel assurait le coût de la coordination régionale. Compte tenu de la fin du PRCM et des recommandations de l'évaluation et du CPT du projet PARTAGE, le coût de cette coordination a été intégré dans le PAB 2012-2013.

16. Enfin Mr Tous a mentionné que l'évaluation à mi parcours du projet AMP et cogestion, avait fait ressortir ses préoccupations quant au décalage de la disponibilisation des cofinancements identifiés pour la mise en oeuvre du projet Partage. En ce sens, une recommandation de l'évaluation stipule : *Renforcer le cadre de collaboration/planification entre les financements du Projet AMP/Cogestion et ceux du CCLME (tenue d'une réunion IUCN CSRP et CCLME pour la planification des actions prioritaires et ressources financières en particulier dans la perspective de l'achèvement du Projet Cogestion-AMP en 2013.)*

## **7. Coordination entre les différents partenaires techniques et financiers des deux projets**

17. L'ensemble des participants se sont félicités de la tenue de cette réunion, qui avait été recommandée dans le rapport d'évaluation à mi parcours du projet AMP cogestion de la CSRP (ci-dessus), afin de s'assurer que les différents cofinancements et plans d'actions identifiés en appui au projet Partage, puissent être mis en oeuvre de manière concomitante et coordonnées pour atteindre les objectifs du projet Partage.

18. Par ailleurs, les participants ont souligné le décalage existant entre les activités et le plan d'action initial du projet de démonstration n°3 identifié en 2006, et les activités restant à mettre en oeuvre dans le cadre du projet Partage. En effet, un certain nombre d'activités qui devaient être cofinancées par le CCLME (concernant les activités de recherche principalement), ont déjà été mis en oeuvre avec des financements du PRCM et/ou du projet AFD/CSRP. De ce fait les participants se sont accordés sur le principe que l'ensemble des cofinancements disponibles actuellement en appui au projet Partage (AFD/CSRP, CCLME), devaient être utilisés de manière coordonnée et harmonisée et en conformité avec les objectifs de chaque projet, pour supporter le plan d'action 2012-2013 du projet Partage. Dans ce sens, il a été rappelé que le financement AFD/CSRP prenait fin en juin 2013 et que de ce fait, il était recommandé de redoubler d'effort pour la mise en oeuvre des activités, puisqu'après cette date, le projet Partage ne disposera plus de capacité de coordination pour la mise en oeuvre des activités.

19. Dans ce sens, les participants se sont livrés à un exercice de planification, de coordination et de synthèse pour élaborer un plan d'action global sur la base du plan d'action 2012-2013 du projet Partage financé par le projet AMP Cogestion et du plan d'action du projet de démonstration n°3. Un plan d'action complet a été élaboré en faisant apparaître les activités et les sources de cofinancement (**cf. Annexe 3**). Le financement du CCLME apparaît sous la forme de Protocole

d'Accord (LoA), en partant de l'hypothèse qu'une deuxième LoA soit mise en œuvre dès la finalisation de la LoA actuellement en cours entre la FAO et l'UICN.

20. En termes de coordination les participants ont convenu à ce que le nouveau coordinateur du projet PARTAGE en cours de recrutement assure la coordination de la mise en œuvre des activités définies plus haut.

## **8. Clôture**

21. Mr Ould Baba Mohamed Lemine a remercié tous les participants pour la qualité des débats et surtout des résultats obtenus. Au nom de tous les participants, il a remercié l'Unité Régionale de Coordination du CCLME pour la parfaite organisation de la réunion et surtout pour l'initiative qui permet de relancer effectivement les activités de collaboration entre partenaires.

## Annexe n°1 : Liste des Participants

N°	INSTITUTION	NOM	CONTACTS	PAYS/ PROVENANCE
1	<b>CSRP</b> SICAP, AMITIE 3. Villa 4430 BP 25 485, Dakar - Sénégal Tél. (221) 338 64 04 75 Fax. (221) 33 864 04 77 Portable : 77 644 82 18	<b>Hamady Diop</b> Chef du DRSI	<a href="mailto:hamady.diop@gmail.com">hamady.diop@gmail.com</a>	Dakar, SENEGAL
2		<b>Philippe Tous</b> Coordinateur projet AMP/Cogestion (AFD/CSRP)	<a href="mailto:philippe.tous@gmail.com">philippe.tous@gmail.com</a>	Dakar, SENEGAL
3		<b>Mika DIOP</b> Biologiste des Pêches Coordinateur du projet PSRA-Requins et du projet PARTAGE	<a href="mailto:mika_dfr@yahoo.fr">mika_dfr@yahoo.fr</a> <a href="mailto:mika.diop@spscrp.org">mika.diop@spscrp.org</a>	Dakar, SENEGAL
4	<b>UICN</b> (Union internationale pour la conservation de la nature) BP 4167 Nouakchott - Mauritanie Tel: +222 45251276 Fax +222 45251276	<b>OULD BABA Mohamed Lemine</b> Coordonnateur Programme	<a href="mailto:ould@iucn.org">ould@iucn.org</a>	Nouakchott, MAURITANIE
5	<b>FAO</b>	<b>Matthieu BERNARDON</b> FAO, CopeMed II & ArtFiMed, FIRF Subdelegación del Gobierno Paseo de Sancha 64, Oficina 307, 29071 Málaga (Spain) Tf: +34 952989245; Fax: +34 952989252	<a href="mailto:matthieu.bernardon@fao.org">matthieu.bernardon@fao.org</a>	ESPAGNE
6	<b>CCLME/FAO</b>	<b>Aboubacar SIDIBÉ</b> Responsable de la thématique Ressources Marines Vivantes Unité Régionale de Coordination (URC) du CCLME	<a href="mailto:aboubacar.sidibe@fao.org">aboubacar.sidibe@fao.org</a>	Dakar, SENEGAL

## Annexe n°2 : Agenda

Horaire/Jour1	Action	Responsable
8:30 -10:30	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture de la Réunion et arrangements administratifs.</li> <li>• Désignation Président et Rapporteurs.</li> <li>• Validation de l'ordre du jour provisoire.</li> <li>• Objectifs de la réunion de coordination.</li> <li>• Présentation du Projet Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (GCP/INT023/GFF) : Situation et prochaines échéances.</li> <li>• <i>Discussions</i></li> </ul>	Aboubacar Sidibé
10:30-11:00	Coffee Break	
11:00-13:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du projet de Démo n°3 du CCLME <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Niveau de mise en œuvre des activités planifiées en 2011 et 2012 et Résultats obtenus</li> <li>○ Plan d'activités de 2013</li> </ul> </li> <li>• <i>Discussions</i></li> </ul>	Aboubacar Sidibé
13:00 14:30	Lunch	
14:30 16:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du projet PARTAGE <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Niveau de mise en œuvre des activités planifiées en 2011 et 2012 et Résultats obtenus</li> <li>○ Plan d'activités de 2013</li> </ul> </li> <li>• <i>Discussions</i></li> </ul>	Ould Baba Mohamed Lemine et Mika Diop
16:00-16.30	Coffee Break	
16:30-17:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Synthèse du jour 1 et Recommandations</i></li> </ul>	

Horaire/Jour2	Action	Responsable
8:30 -10:30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du Protocole d'Accord (LoA) entre la FAO et l'UICN-Mauritanie <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Produits et rapports, suivi et coordination</li> <li>○ Aspects administratifs et financiers</li> </ul> </li> <li>• <i>Discussions</i></li> </ul>	Aboubacar Sidibé

10:30-11:00	Coffee Break	
11:00-13:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation du Mécanisme de collaboration entre la CSRP/Projet Cogestion &amp; AMP et l'UICN-Mauritanie <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Produits et rapports, suivi et coordination</li> <li>○ Aspects administratifs et financiers</li> </ul> </li> <li>● <i>Discussions</i></li> </ul>	Hamady Diop et Philippe Tous
13:00 14:30	Lunch	
14:30 16:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Coordination entre les différents partenaires techniques et financiers des deux projets. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suivi de l'intervention des partenaires,</li> <li>○ Rationalisation/harmonisation des actions des partenaires,</li> <li>○ Adoption d'un plan d'action actualisé pour la mise en œuvre des activités communes</li> <li>○ .....</li> </ul> </li> <li>● <i>Discussions</i></li> </ul>	Ould Baba Mohamed Lemine et Mika Diop
16:00-16.30	Coffee Break	
16:30-17:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Synthèse du jour 2 et Recommandations</i></li> </ul>	
17:00-17:15	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Cloture de la réunion</li> </ul>	

### Annexe n°3 : Tableau de cofinancement d'Activités communes adoptées (2012 -2013)

					AFD/CSRP	CCLME (LoA N°2)
<b>1. Activités en Mauritanie/ Coordination nationale assurée par la DARO</b>						
Indicateur de résultat		Cible annuelle	Activités	Output principal	Budget (Euros)	Budget (US \$)
<b>Résultat attendu n°1 : Des plans d'aménagement sont mis en œuvre à l'échelon national et en cohérence régionale</b>						
IR1	Les commissions (comités) consultatives (fs) par pêcheries en Mauritanie et au Sénégal produisent des avis pour la gestion	Deux structures représentatives sont créées	Organisation de deux des catégories professionnelles du PNBA : les mareyeurs et les femmes transformatrices	PVs Réunions Bureaux des structures	3.000	
		Le cadre institutionnel des structures locales de gestion est créé au PNBA	Mise en place d'un comité consultatif de pêche PNBA	Arrêté ministériel	PM	
IR2	Les diagnostics par pêcherie sont élaborés, améliorés et validés aux niveaux national et régional	Contribution au diagnostic de la courbine	Appui à la mise en place du plan d'aménagement Courbine (démarche Commod) (CEPIA)	Rapport sur le processus	110.000	
			Prise en charge frais réinscription et séjours au Sénégal pour soutenance mémoire de master	Rapport	1.500	
IR3	Trois plans nationaux sont élaborés et mis en œuvre de façon participative en Mauritanie et au Sénégal	Adoption du plan d'aménagement des mulets	Réunions de la CCMCT ; Réunions DARO de préparation des textes d'adoption	PVs concertation CCMCT ; Arrêté d'adoption	3.000	
		Tenue des Comités de Pilotage Nationaux (CPN)	Réunion des Comités de Pilotage Nationaux (CPN)	PVs	3.000	
		La capacité du personnel de la DPAC est améliorée	Stage sur le suivi et évaluation au CIEDEL de Lyon	Rapport de stage	3.000	
		L'emploi au niveau de la PAC est connu et mieux caractérisé	Enquête sur la main d'œuvre de la PAC	Rapport d'enquête	2.500	

<b>Résultat attendu n°2: Les connaissances scientifiques sur les pêcheries sont améliorées et traduites en informations utiles à l'aménagement</b>						
IR4	Les connaissances sur le comportement migratoire des espèces concernées sont améliorées	Le milieu physique est caractérisé en relation avec l'écologie des espèces ciblées	Collecte de données	Rapport de suivi		4.000
		L'écotoxicologie des espèces est mieux connue	Suivi écotoxicologique du mullet pêché dans la zone de Nouadhibou et Nouakchott	Contribution Thèse	3.500	
		Les connaissances biologiques sur les espèces ciblées sont approfondies	(synthèse des données manquantes pour le PAP)	Rapport scientifique	6.000	14.000
		Caractérisation socioéconomique des acteurs et des filières, performance des métiers	Missions de terrains et Etudes socioéconomiques	Rapport de mission + Rapport d'étude	6.500	
		Consolidation des SI, notamment le SSPAC et l'observation scientifique	Déploiement d'enquêteurs et embarquement d'observateurs scientifiques	Rapports de mission de collecte et d'observations en mer	6.500	
IR5	Les résultats de la recherche sont traduits en information utilisable pour l'aménagement des pêches et diffusées	Prise en compte de la dimension écosystémique dans les plans d'aménagement des pêcheries de mulets et courbine au niveau du PNBA	Appui à la formation d'un doctorant du PNBA à l'UCAD de Dakar avec séjour pour analyse des données à l'IMROP	Rapport d'avancement de la thèse	3.200	
		Une proposition de redistribution des richesses tirées de la pêche au PNBA est produite	Étude des revenus tirés des pêcheries du PNBA et leur répartition par rapport aux acteurs pêcheurs, mareyeurs et administration	TdR, rapport d'étude	6.400	
		Les résultats des différentes composantes de la recherche sont compilés pour les besoins de l'aménagement	Synthèses des résultats scientifiques 2012/ Ateliers internes IMROP	Rapport de synthèse	3.500	
<b>SOUS TOTAL 1. (Activités en Mauritanie)</b>					<b>161.600</b>	<b>18.000</b>

					AFD/CSRP	CCLME (LoA N°2)
<b>2. Activités au Sénégal : Coordination nationale assuré par la DPM</b>						
Indicateur de résultats		Cible annuelle	Activités	Output principal	Budget (Euro)	Budget (US \$)
<b>Résultat attendu n°1 : Des plans d'aménagement sont mis en œuvre à l'échelon national et en cohérence régionale</b>						
IR1	Les commissions (comités) consultatives (fs) par pêcheries en Mauritanie et au Sénégal produisent des avis pour la gestion	Les CLPA de St-Louis, Gandiole et Potou sont fonctionnels	Dynamisation des CLPA	Divers matériel et équipement	5.000	
IR2	Les diagnostics par pêcheurie sont élaborés, améliorés et validés aux niveaux national et régional	Le diagnostic courbine est mis à jour	Mise à jour du diagnostic participatif pour la pêcheurie de la courbine	Rapport Diagnostic courbine	3.000	
IR3	Trois plans nationaux sont élaborés et mis en œuvre de façon participative en Mauritanie et au Sénégal	Le PAP Courbine pour le Sénégal est élaboré	Appui à l'élaboration du plan d'aménagement de la courbine	Draft PAP courbine	3.000	
		Le PAP Mulet est validé	Organisation d'un atelier de validation technique du PAP Mulet	Projet plan/mesures de gestion, rapport atelier de validation	3.000	5.000
		Le Plan mulet est adopté	Réunion de concertation des CLPA - Préparation des textes d'adoption	Arrêté ministériel	1.000	
		Les acteurs sont préparés à la mise en œuvre des PAP	Renforcement des capacités des acteurs	Rapport formation	1.000	

<b>Résultat attendu n°2 : Les connaissances scientifiques sur les pêcheries sont améliorées et traduites en informations utiles à l'aménagement</b>						
IR4	Les connaissances sur le comportement migratoire des espèces concernées sont améliorées	Les connaissances sur la croissance, la reproduction, la dynamique des espèces et sur l'environnement socioéconomique sont améliorées	Analyse de paramètres biologiques / étude de la reproduction et de la croissance des espèces ciblées	Rapport de synthèse biologie	5.750	
			Recensement des unités de pêche	Rapport d'analyse de situation	4.000	
			Suivi des activités de pêche	Rapport de suivi	6.000	
			Evaluation des débarquements issus d'accords de pêche Mauritanie-Sénégal	Rapport d'évaluation	2.500	5.000
			Recensement et caractérisation des acteurs de la pêche	Rapport d'analyse	2.000	
			Etude de la rentabilité économique et financière des unités de pêche	Rapport d'étude	2.000	
			Evaluation et répartition de la rente	Rapport	6.000	
IR5	Les résultats de la recherche sont traduits en information utilisable pour l'aménagement des pêches et diffusés	Huit (8) centres de pêche sont sensibilisés sur le Plan Mulet	Vulgarisation du Plan Mulet	Rapport mission de terrain, plan mulet édité, dépliants	4.500	
<b>TOTAL 2. (Activités au Sénégal)</b>					<b>48.750</b>	<b>10.000</b>

					AFD/CSRP	CCLME (LoA N°2)
<b>3. Activités transnationales / coordonnées par l'UICN</b>						
Indicateur de résultats		Cible annuelle	Activités	Out put principal	Budget (Euro)	Budget (US \$)
<b>Résultat attendu n°1 : Des plans d'aménagement sont mis en œuvre à l'échelon national et en cohérence régionale</b>						
IR1	Les commissions (comités) consultatives (fs) par pêcheries en Mauritanie et au Sénégal produisent des avis pour la gestion	Le pilotage du volet pour atteindre les objectifs est assuré	Organisation des réunions du comité de pilotage	PV réunion	7.000	13.000
IR2	Trois plans nationaux sont élaborés et mis en œuvre de façon participative en Mauritanie et au Sénégal	La concertation entre les acteurs de la Mauritanie et du Sénégal est lancée pour les espèces ciblées par le projet	Réunion de concertation des acteurs de la profession de la Mauritanie et du Sénégal impliqués dans les pêcheries ciblées par PARTAGE	Compte rendu réunion	6.400	
		Le processus d'élaboration des plans d'action est vulgarisé et des leçons en sont tirés pour d'autres pêcheries ciblant des espèces similaires	Capitalisation des processus d'élaboration des plans d'aménagement des pêcheries.	Rapport de consultation	15.000	
		Les plans nationaux courbine sont mis en cohérence	Contribution à l'organisation du 4ème Atelier du projet PARTAGE sur l'aménagement	Rapport de l'atelier	6.800	15.000
		Un appui est apporté au développement des filières pour les pêcheries concernées	Atelier de travail sous-régional pour débattre des résultats et adopter des recommandations relatives aux actions à prendre pour le développement de la filière			15.000
			Mettre en œuvre une méthode permettant de dégager de meilleurs bénéfices pour les pêches pélagiques/benthopélagiques côtières et leurs produits			40.000

<b>Résultat attendu n°2 : Les connaissances scientifiques sur les pêcheries sont améliorées et traduites en informations utiles à l'aménagement</b>						
IR3	Les résultats de la recherche sont traduits en information utilisable pour l'aménagement des pêches et diffusées	Les connaissances sur les espèces et leur environnement physique, les pêcheries et leur cadre socioéconomique sont analysées et traduites en outils d'aide à l'aménagement	Contribution à l'Organisation du 4ème Groupe de Travail Scientifique du projet PARTAGE	Conclusions et Rapport du GTS	5.809	15.000
			Les niveaux d'exploitation des espèces sont connus et les résultats des évaluations sont pris en compte dans les plans d'aménagement	Rapport d'évaluation des stocks		24.000
			Communication, vulgarisation et sensibilisation sur les plans d'aménagement (Situation des plans d'aménagement : d'où on vient et où on va)			31.000
	<b>Coordination régionale du projet PARTAGE</b>				52.490	
<b>TOTAL 3. (Activités transfrontalières)</b>					<b>93.499</b>	<b>138.000</b>
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>					<b>303.849</b>	<b>166.000</b>